

Communiqué de presse

Santé dans les Bouches-du-Rhône - la Banque des Territoires, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental se mobilisent pour la reconstruction de l'EHPAD « Les Magnolias » à Port-Saint-Louis-du-Rhône à hauteur de 9,4 M€.

Marseille, 7 juillet 2022

La Banque des Territoires et l'EHPAD « Les Magnolias » de Port-Saint-Louis-du-Rhône signent, ce jour, un contrat de prêt sur 30 ans de 5,06 M€, représentant 44% du coût total du projet de reconstruction de l'établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD). La refonte totale du site est également permise grâce aux financements de l'Agence Régionale de santé PACA qui contribue à hauteur de 1,9 M€ et du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône qui apporte 2,44 M€.

En 1965, les locaux de la gendarmerie de Port-Saint-Louis-du-Rhône commencent une nouvelle vie avec la naissance de la Maison de retraite « Les Magnolias ». Depuis 1996 et la construction d'une aile supplémentaire, le site accueillait 46 résidents. Aujourd'hui, ces locaux ne correspondent plus aux besoins et aux conditions d'accueil et de vie qu'un résident peut attendre dans un EHPAD. C'est pourquoi une reconstruction a été estimée nécessaire. Le projet a ainsi été conçu autour de la Ville, des autorités de santé et du Département des Bouches-du-Rhône.

La Banque des Territoires, qui œuvre pour des territoires plus inclusifs, a été sollicitée pour accompagner financièrement le projet du nouvel établissement, non loin de celui existant en bordure du Rhône.

Le terrain retenu correspond à une plate-forme existante de la zone Faubourg Vauban, sur l'avenue Louis Gros à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Ce terrain a été cédé à l'EHPAD par la ville pour 1€ symbolique. D'une surface totale de 7 700 m², le terrain est composé d'une vaste étendue avec une vue immédiate sur le Rhône.

L'établissement offrira à ses pensionnaires une qualité de service optimale, accessible aux personnes âgées dépendantes dans un cadre convivial et sera accessible aux résidents relevant de l'aide sociale. Le programme architectural a été réalisé par le cabinet d'architecture BLUTEAU-NASSI.

Le nouvel EHPAD sera bâti sur deux niveaux et comprendra 80 places de résidents. Au rez-de-chaussée, il sera occupé par deux unités Alzheimer, soit 28 lits et le premier étage sera consacré à l'espace nuit avec 52 lits d'hébergement traditionnel. Les résidents bénéficieront d'accès aménagés sur les jardins clos attenants et le bâtiment sera équipé d'une technologie de pointe offrant également des services techniques et logistiques intégralement modernisés et rénovés : blanchisserie, cuisine, administration, accueil et animation.

Ce nouvel engagement est officialisé ce jour par Martial Alvarez, maire de Port-St-Louis-du-Rhône, conseiller départemental et président du Conseil d'Administration de l'EHPAD, Eric Lombard, directeur général du Groupe Caisse des Dépôts, Philippe De Mester, directeur de l'Agence Régionale de Santé PACA, en présence de Alexis Rouque, directeur régional de la Banque des Territoires, Loïc Mondoloni, directeur du Centre Hospitalier de Martigues et de l'EHPAD de Port-St-Louis-du-Rhône et Odile Sarlegna, directrice déléguée de l'EHPAD de Port-St-Louis-du-Rhône.

A propos du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

En sa qualité de chef de file des politiques d'action sociale, le Département est en charge des actions de prévention de la perte d'autonomie des bucco-rhodaniens, des dispositifs de maintien à domicile des personnes du bel âge, ainsi que de l'accompagnement de ces dernières lorsqu'un accueil et une prise en charge en établissement (EHPAD, résidence autonomie) s'avèrent nécessaires.

A ce titre, la collectivité assume la responsabilité de l'autorisation, de l'habilitation et de la tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de sa compétence ou de celle conjointe du Département et de l'Agence régionale de santé PACA mais également, de l'agrément des accueillants familiaux.

L'objectif de la collectivité est de proposer aux personnes du bel âge des solutions d'hébergement et de prise en charge de qualité qui soient conformes à leurs souhaits et ce, dans les conditions de sécurité exigibles par la réglementation.

Enfin, dans le cadre des places d'hébergement habilitées à l'aide sociale, le Département prend en charge les frais d'hébergement des personnes accueillies en établissement qui ne disposent pas des ressources suffisantes pour pouvoir les assumer.

<https://www.departement13.fr/> 

A propos de l'Agence Régionale de PACA

L'ARS Paca est un établissement public administratif, sous tutelle ministérielle, en charge de la définition, de l'animation et du suivi du projet régional de santé. L'agence définit, programme et s'assure de la mise en oeuvre de la politique régionale de santé, en concertation avec les acteurs de santé, les élus et les usagers du système de santé et en tenant compte des spécificités régionales.

L'ARS propose une approche globale, cohérente et transversale de la santé. Son champ d'intervention couvre tous les domaines de la santé publique : la prévention, la promotion de la santé, la veille et la sécurité sanitaires, l'organisation de l'offre de soins dans les cabinets médicaux de ville, en établissements de santé et dans les structures médico-sociales qui accueillent des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap.

www.paca.ars.sante.fr

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

A propos de l'EHPAD Les Magnolias

L'EHPAD de Port-Saint-Louis-du-Rhône, construit en 1965 dans sa structure actuelle, s'est agrandi en 1996. Il a une capacité d'accueil de 46 personnes. C'est un lieu de vie et de soins où la prise en charge médicale est assurée par : des médecins libéraux de la ville et par un médecin gériatre. Le paramédical est assuré par une équipe d'infirmières, une équipe d'aides-soignantes, une psychomotricienne, et une équipe de kinésithérapeutes de la ville.

La maison de retraite accompagne avec bienveillance les résidents dans tous les actes de la vie quotidienne.

Une cuisine de qualité, faite sur place est proposée aux résidents. Grâce à la présence d'une blanchisserie en interne les résidents bénéficient de l'entretien quotidien de leur linge (lavage, repassage, couture.)

Une animatrice est présente tous les jours et propose dès le matin des activités. (ex : en début de journée : lecture groupée du journal local. L'après-midi, place aux activités : sorties, activités sur le site arboré sont alors prévues : gymnastique douce, danse, jardinage, jeux de sociétés, pétanque...).

 @ch_martigues

Contacts presse :

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône :

presse@departement13.fr 04 13 31 18 27

Agence Régionale de Santé PACA :

ars-paca-communication@ars.sante.fr 04 13 55 83 70

Banque des Territoires PACA – Groupe Caisse des Dépôts

Esther Even : esther.even@caissedesdepots.fr – 06 40 94 83 39

 @BdT_PACA

Centre Hospitalier de Martigues/EHPAD Les Magnolias

Camillia Aridj : camillia.aridj@ch-martigues.fr – 06 16 66 40 04

 @camillia_aridj